

Les formations qualifiantes

Les certificats de spécialisation de la Chaire sont des formations qualifiantes, ciblées et fortement professionnalisées, conçus en partenariat et à la demande des Fédérations professionnelles pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Certificat de spécialisation comptabilité, finances et contrôle de gestion des services de santé*

Enseignants responsables :

Jean de Kervasdoué, professeur titulaire de la chaire d'Économie et gestion des services de santé et **Alain Sommer**, professeur associé en partenariat avec Asinstitute, plateforme e-learning spécialisé en gestion des services de santé.

Objectifs

Comprendre les spécificités du financement et maîtriser la prise de décision financière dans le secteur des services de santé.

Etre capable de réaliser les opérations suivantes dans le cadre d'un service de santé:

- concevoir un système de gestion de coûts
- établir un business plan et un budget.
- calculer un coût de revient,
- calculer un point d'équilibre,
- calculer des ratios de financement,
- calculer les plans de financement,
- évaluer des investissements en analyse multicritère.

Pré-requis

Bac +3 minimum : licence, maîtrise, DEA, école d'ingénieur, doctorat, ayant de bonnes connaissances en comptabilité : la compréhension d'un bilan et compte de résultat devra être acquise. Une expérience professionnelle d'un an dans un service comptable ou dans le contrôle de gestion d'un service de santé.

Public

Professionnels de santé exerçant dans les hôpitaux ou services de santé publics, privés participant au service public hospitalier : directeurs, responsables financiers, responsables comptables, contrôleurs de gestion, médecins chefs de service, pharmacien, cadres de santé

Programme

- 1/ La comptabilité analytique** : 37 heures d'enseignement
Les bases théoriques des calculs de coûts, les utilisations des coûts dans les services de santé, les principaux exemples de coûts.
- 2/ Le point d'équilibre** : 15 heures d'enseignement
La distinction entre coûts fixes et coûts variables, l'utilisation de la notion de point d'équilibre.
- 3/ L'analyse financière** : 23 heures d'enseignement
Comment lire et interpréter les états financiers des établissements de soins. Quels sont les critères significatifs à analyser et quelles conclusions en tirer.
- 4/ La stratégie financière** : 25 heures d'enseignement
Quels sont les objectifs et les contraintes financières des services de santé, quels sont les caractéristiques des financements des services de santé. Comment choisir une stratégie et la mettre en oeuvre
- 5/ Le contrôle de gestion** : 45 heures d'enseignement
Quels sont les objectifs et le rôle du contrôle de gestion dans les services de santé. Comment organiser le contrôle de gestion dans les services de santé. Quelles sont les principales étapes du cycle de gestion. Comment utiliser les outils (plan à 3 ou 5 ans, budget, reporting, tableaux de bords)
- 6/ La décision d'investissement** : 23 heures d'enseignement
Comment organiser la prise de décision d'investissement. Comment construire un projet d'investissement. Quelles règles doivent être respectées dans tout programme d'investissement. Comment évaluer un projet et un programme d'investissement. Comment prendre la décision d'investissement

Organisation des cours

Cours à distance

*double inscription : Chaire et Asinstitute